

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS NATIONALES

SAISON 2025/2026

VERSION : OCTOBRE 2025

JAUNE : Différences entre les saisons 2025 et 2026

SOMMAIRE

Règles communes	3
Championnat de France des Clubs	5
Championnat de France des Clubs Masters	9
Meetings nationaux	10
Championnats de France Élite piscine	12
Championnats de France Masters piscine	15
Trophée Damien Hebert	16
Championnats de France Élite d'eau libre	18
Championnats de France Masters d'eau libre	20
Frais et planning d'engagements pour les compétitions nationales	22

Règles communes

Rappel des catégories

Individuelles :

- Poussins (9 ans et moins)
- Benjamins (10 - 11 ans)
- Minimes (12 -13 ans)
- Cadets (14 -15 ans)
- Juniors (16 - 17 ans)
- Seniors (18 - 39 ans)*
 - ◆ Sous-catégorie 30+ (30 - 39 ans)*
- Masters 40+ (40 - 49 ans)
- Masters 50+ (50 - 59 ans)
- Masters 60+ (60 - 69 ans)
- Masters 70+ (70 - 79 ans)
- Masters 80+ (80 ans et +)

* voir règlement sportif spécifique NAP

Relais :

- Poussins (9 ans et moins)
- Benjamins (10 - 11 ans)
- Minimes (12 -13 ans)
- Cadets (14 -15 ans)
- Juniors (16 - 17 ans)
- Seniors (18 - 39 ans)*
- Relais R140 : de 140 à 179 ans
- Relais R180 : de 180 à 219 ans
- Relais R220 : de 220 à 259 ans
- Relais R260 : + de 260 ans

* voir règlement sportif spécifique NAP

Les catégories des relais Masters s'obtiennent par addition des âges des participants à l'année de la licence FFESSM.

Dans l'objectif de permettre aux seniors de 30 ans et plus de participer à certaines compétitions spécifiques de l'animation master, la sous-catégorie 30+ (30 à 39 ans) est créée.

La sous-catégorie 30+ ne pourra être utilisée que dans le cadre de compétitions ou formats exclusivement dédiées aux masters.

Les nageurs concernés seront donc sénior sur les compétitions non spécifiques aux masters, et 30+ sur les compétitions spécifiques masters - voir règlement sportif spécifique NAP

Surclassement

Le surclassement sur des épreuves individuelles n'est pas autorisé - voir règlement sportif spécifique NAP

Le surclassement sur des épreuves de relais est autorisé dans le respect du règlement sportif spécifique NAP.

Les catégories autorisées lors des compétitions nationales

Sous réserve de respecter les conditions spécifiques de participation de la compétition considérée

	POUSSINS	BENJAMINS	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS	MASTERS
Championnat de France des Clubs	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI *
Championnat de France des Clubs Masters	NON	NON	NON	NON	NON	OUI **	OUI *
Meeting Nationaux	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Trophée Damien Hébert	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Championnats de France Élite piscine	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI ***
Championnats de France Masters piscine	NON	NON	NON	NON	NON	OUI **	OUI
Championnats de France Élite d'eau libre	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Championnats de France Masters d'eau libre	NON	NON	NON	NON	NON	OUI **	OUI

* Un nageur master pourra prendre part, soit au Championnat de France des Clubs, soit au Championnat de France des Clubs Masters (participation aux deux compétitions non autorisée). Il en est de même pour un nageur senior de la sous-catégorie 30+.

** Un nageur âgé de 30 à 39 ans peut participer aux compétitions ou formats exclusivement dédiés aux masters. Il sera classé dans la sous-catégorie 30+.

*** Un nageur de la catégorie master, toutes catégories d'âge master confondues, qui a satisfait aux critères de sélection senior pour participer aux Championnats de France Élite piscine de la saison en cours, pourra prendre part aux Championnats de France Élite piscine en tant qu'invité. Le statut d'invité et les droits associés sont définis dans le règlement sportif spécifique NAP.

Championnat de France des Clubs

Période : 13 et 14 décembre 2025 à Dijon

Couplé au "Championnat de France des Clubs Masters"

Préambule

- Le Championnat de France des Clubs est une compétition par équipe club non mixtes, toutes catégories confondues, composées de 6 nageurs. Il est possible pour un club d'engager une ou plusieurs équipes.
- Les clubs ne pouvant constituer d'équipe peuvent engager à titre individuel des nageurs de leur club sur 1 épreuve maximum par session. Ces nageurs seront "Hors Concours".

Déroulement du championnat

La compétition se déroule en quatre sessions :

- **Trois sessions qualificatives** servant à établir le classement provisoire par équipes masculines et féminines.
- **Une session finale** (Finale Élimination) permettant de déterminer le classement définitif des meilleures équipes masculines et féminines.

Pour le **classement général des clubs (Hommes+Femmes)**, l'ensemble des points marqués lors des sessions qualificatives, de la finale Élimination et des relais sont pris en compte.

Modalités de participation

- Le nombre d'équipes par club n'est pas limité
- Chaque nageur est identifié dans une seule et même équipe club pendant toute la durée de la compétition
- Chaque nageur est engagé sur deux courses individuelles au maximum, et sur les 3 relais
- Chaque course du programme ne peut être nagée que par un nageur de chaque équipe.
- En cas d'incident ou d'accident ou pour toute autre raison médicale constatée empêchant un nageur de prendre le départ, le club sera autorisé à le remplacer par un autre nageur, qui ne pourra en aucun cas être déjà inscrit dans une autre équipe, et seulement après en avoir informé par écrit le secrétariat de la compétition. Si ce nageur remplaçant est engagé en individuel, il ne pourra plus participer aux courses individuelles auxquelles il était engagé.

Engagements

- Les temps individuels enregistrés dans IntraNAP et réalisés lors des trois dernières saisons, et le premier trimestre de la saison en cours, peuvent être pris en compte
- Le nageur n'ayant pas réalisé de temps enregistré dans IntraNAP sur la course engagée se verra attribuer automatiquement le temps "595999".
- La composition des équipes, avec les noms de tous les nageurs, y compris les remplaçants, devra être envoyée par mail à : secretaire@nap-ffessm.fr avant la clôture des engagements
- Les nageurs seniors de la sous-catégorie 30+ ne peuvent pas participer simultanément au format réservé aux seniors, et au format réservé aux masters. Un choix devra donc être fait entre concourir en senior, ou concourir en master. Ce choix sera à faire dans IntraNAP (deux compétitions seront ouvertes).

Programme

JOUR 1		JOUR 2		
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4	
6x100 SBI* F	50 SF H	50 AP F	Finale B Élimination F	Programme, pour chaque finale : 50 AP 100 SF 100 BI 200 IS 200 BI 400 SF
6x100 SBI* H	100 BI F	50 AP H	Finale A Élimination F	
50 SF F	200 SF H	200 BI F	Finale B Élimination H	
100 BI H	400 SF F	200 BI H	Finale A Élimination H	
200 SF F	100 IS H	200 IS F	6x50 SBA*** F	
400 SF H	400 BI F	200 IS H	6x50 SBA*** H	
100 IS F	50 BI H	800 SF F		
400 BI H	100 SF F	800 SF H		
50 BI F	6 x 50 SF H**			
100 SF H	6 x 50 SF F**			

* Le relais **6x100 SBI** est composé de :

- 2 nageurs respectant le règlement sportif du 100m bi-palmes
- 3 nageurs respectant le règlement sportif du 100m surface
- 1 nageur respectant le règlement sportif du 100m immersion.

L'ordre des relayeurs est le suivant : BI-BI-SF-SF-SF-IS

** Le relais **6x50 SF** est composé de :

- 6 nageurs respectant le règlement sportif du 50m surface.

*** Le relais **6x50 SBA** est composé de:

- 2 nageurs respectant le règlement sportif du 50m bi-palmes
- 3 nageurs respectant le règlement sportif du 50m surface
- 1 nageur respectant le règlement sportif du 50m apnée.

L'ordre des relayeurs est le suivant : BI-BI-SF-SF-SF-AP

Déroulement des sessions qualificatives (sessions 1 à 3)

- Chaque nageur marquera le nombre de points correspondant à sa place au classement sur la distance nagée (référence: table points CMAS ci-dessous)
- Pour les relais, les points seront doublés
- Si le nageur ou le relais est disqualifié ou abandonne sa course, l'équipe marquera 0 point mais restera dans le classement au nombre de points réalisés
- Un classement sera établi par course et par sexe sans donner lieu à des podiums individuels

Classement Table points CMAS

1er	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
50 points	46	42	39	36	33	30	27	24	22	20	18	16	14	12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

Déroulement des Finales Élimination

Qualification

- À l'issue des 3 premières sessions, un classement provisoire par équipe est établi (hommes et femmes séparés).
- Les 8 premières équipes après les trois sessions sont qualifiées en Finale A (et se disputent le titre).
- Les 8 suivants participent à la Finale B. Le nombre de courses sera déterminé en fonction du nombre d'équipes qualifiées en finale B.
- En cas d'égalité de points entre deux équipes à la 8^e ou à la 16^e place après les trois sessions qualificatives, l'équipe dont la moyenne d'âge des nageurs engagés est la plus jeune sera qualifiée.

Épreuves finales

- La finale se dispute sous format « Élimination » (type australienne).
- 6 courses sont nagées :
 - ◆ 100 Bi, 100 SF, 50 AP, 200 IS, 200 Bi, 400 SF.
- L'ordre des courses est tiré au sort aléatoirement à la fin de la 3^{ème} session. Il est identique pour les finales hommes et femmes.
- La ligne d'eau sera affectée à l'équipe durant toute la finale « Élimination » en fonction de son classement à l'issue des phases qualificatives.

Procédure

- Après le tirage au sort, chaque chef d'équipe désigne un nageur par course. Le chef d'équipe devra donner au secrétariat le nom de chaque nageur par course avant le début des échauffements de la session 4.
- Chaque nageur de chaque équipe ne peut nager qu'une seule course.
- Lors de chaque course :
 - ◆ Le dernier nageur élimine son équipe de la finale.
 - ◆ Exemple :
 - 1^{re} course → 1 équipe éliminée
 - 2^e course → 1 équipe éliminée
 - ...
 - Jusqu'à la 6^e course où les 3 dernières équipes restantes se disputent le podium final.
- En cas de disqualification ou d'absence d'un nageur sur une course, il est classé dernier de cette course.
- En cas de disqualification multiple ou d'ex aequo à la dernière place jusqu'à la 5^{ème} course, la course est immédiatement re-nagée par les nageurs concernés. Le dernier arrivé élimine son équipe.
- En cas de disqualification multiple ou d'ex aequo lors la dernière course, la course est immédiatement re-nagée par les nageurs concernés.

Classement et Récompenses

→ Le résultat de la Finale Élimination donne le classement final :

◆ **Équipes Hommes**

◆ **Équipes Femmes**

Les clubs n'intégrant pas les finales A et B conservent le classement obtenu après les sessions qualificatives (sessions 1 à 3).

→ **Le classement général des clubs (Hommes + Femmes)** se fera par addition :

- ◆ des points obtenus sur les courses individuelles des phases qualificatives (sessions 1 à 3) et sur les relais (sessions 1 à 4) par l'ensemble des nageuses et nageurs de la meilleure équipe hommes et de la meilleure équipe femmes du même club
- ◆ du classement des finales « Élimination » Hommes et Femmes en appliquant le barème suivant:

1er	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
200 points	184	168	156	144	132	120	108	96	88	80	72	64	56	48	40

- La coupe du club vainqueur au classement général sera remise en jeu chaque année. Une plaque nominative avec l'année et le lieu de la compétition sera à apposer sur le socle de la coupe. Cette plaque nominative sera fournie par la CNNP
- Un podium sera organisé pour chaque classement (Femmes, Hommes et Général).

Championnat de France des Clubs Masters

Période : 13 et 14 décembre 2025 à Dijon (21)

Couplé au "Championnat de France des Clubs"

Modalités de participation

- Le nombre d'équipes par club n'est pas limité
- Chaque équipe est composée de 2 Hommes et 2 Femmes
- Chaque nageur devra participer au maximum à 2 courses individuelles et 1 relais
- Chaque nageur est identifié dans une seule équipe lors de l'inscription
- Si l'équipe subit une disqualification elle restera dans le classement et sera classée au nombre de points réalisés

Programme

JOUR 1		JOUR 2
Session 1	Session 2	Session 3
100m SF X	200m IS X	50m BI X
200m BI X	100m BI X	50m SF X
400m SF X	200m SF X	4x100m SB X

Engagements

- Engagements sur les épreuves individuelles :
 - ◆ 2 épreuves individuelles par nageur et par équipe
 - ◆ Les temps individuels enregistrés dans IntraNAP et réalisés lors des trois dernières saisons, et le premier trimestre de la saison en cours, peuvent être pris en compte
 - ◆ Le nageur n'ayant pas réalisé de temps enregistré dans IntraNAP sur la course engagée se verra attribuer automatiquement le temps "59.59.99" et nagera dans les premières séries
 - ◆ Les nageurs seniors de la sous-catégorie 30+ ne peuvent pas participer simultanément au format réservé aux seniors, et au format réservé aux masters - *voir règlement sportif spécifique NAP*. Un choix devra donc être fait entre concourir en senior, ou concourir en master. Ce choix sera à faire dans IntraNAP (deux compétitions seront ouvertes).

Classement et Récompenses

- Classement final par équipes : Il y aura une catégorie unique mais le nombre de points obtenus par les nageurs et les relais sera bonifié en fonction de l'âge du nageur et des relais
- Les points seront attribués sur la base de la table de cotation
- Les points seront multipliés par un facteur de bonus égal à $100 / (125 - A)$ où A est l'âge du nageur. Pour les relais, le facteur bonus est égal à $400 / (500 - A)$ où A est l'âge cumulé des relayeurs
- Les points des relais sont doublés
- Une coupe sera remise au club vainqueur

Meetings nationaux

Meeting 1 : Rennes 14 et 15 mars 2026

Meeting 2 : Aix-en-Provence du 24 au 26 avril 2026 (couplé avec la manche de coupe du monde CMAS)

Préambule

- Les meetings nationaux sont ouverts à tous les clubs affiliés à la FFESSM, toutes régions confondues
- Les meetings nationaux peuvent être cumulés avec le Championnat régional du Comité organisateur
- Les meetings nationaux peuvent être cumulés avec une manche de coupe du monde CMAS. Dans ce cas, c'est le programme et le règlement CMAS qui s'appliquent (y compris les frais d'engagements).
- Les nageurs invités peuvent participer en finale, ou série rapide, mais le quota de leur participation est limité à 2 nageurs pour chaque finale ou série rapide (voir règlement sportif spécifique NAP)
 - ◆ Les nageurs invités devront obligatoirement souscrire à un Open Pass FFESSM (payant)

Modalités de participation

- Obligation de participer à une compétition inscrite au calendrier régional lors de la saison sportive en cours (*)

(*) : La participation des nageurs membres d'un des Pôles France (Rennes/Région BPL ou Aix-en-Provence/Région PACA) licenciés dans un club d'une autre région d'appartenance aux compétitions locales organisées dans les régions BPL et PACA, sera prise en compte.

Programme et organisation des épreuves

JOUR 1		JOUR 2	
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
50m AP F/H	50m AP F/H - Finales	50m SF F/H	50m SF F/H - Finales
200m BI F/H	200m BI F/H - Finales	100m BI F/H	100m BI F/H - Finales
100m SF F/H	400m SF F/H	100m IS F/H	800m SF F/H
200m IS F/H	100m SF F/H - Finales	200m SF F/H	100m IS F/H - Finales
50m BI F/H	200m IS F/H - Finales	400m BI F/H	200m SF F/H - Finales
1500m SF F/H	50m BI F/H - Finales	400m IS F/H	

- Sur les courses des 50m AP, 100m IS, 200m IS, 50m SF, 100m SF, 200m SF, 50m BI, 100m BI et 200m BI : une finale A, au classement "scratch" de l'épreuve, toutes catégories confondues et par sexe, sera organisée

Engagements

- Les temps individuels enregistrés dans IntraNAP et réalisés sur la saison précédente et en cours peuvent être pris en compte
- Le nageur n'ayant pas réalisé de temps enregistré dans IntraNAP sur la course engagée se verra attribuer automatiquement le temps "595999" et nagera dans les premières séries
- Pour les clubs étrangers, les engagements seront à envoyer par mail à l'adresse suivante : secretaire@nap-ffessm.fr

Classement et Récompenses

- Classement Cadets sur les 3 meilleures courses
- Classement Juniors sur les 3 meilleures courses
- Classement Seniors/**Masters** sur les 3 meilleures courses

Si un championnat régional est couplé à un meeting, le comité régional peut ajouter son propre classement et sa propre remise des récompenses en plus de ce qui est prévu par la CNNP et énoncé ci-dessus. Le cas échéant, les récompenses régionales ont lieu après les récompenses du meeting.

Championnats de France Élite piscine

Période : 22 mai au 25 mai 2026 à Limoges (87)

Modalités de participation

- Les nageurs se qualifiant pour des épreuves individuelles ont l'obligation de participer à une compétition inscrite au calendrier régional, lors de la saison sportive en cours (*)
- Pour les nageurs s'inscrivant uniquement sur les relais, obligation de participer à une compétition officielle de niveau départemental, régional ou national, lors de la saison sportive en cours
- **Pour les catégories Junior et Senior :**
 - ◆ Pour s'inscrire sur les épreuves individuelles, réaliser au moins un temps de qualification individuel sur la saison en cours dans une épreuve au choix, dans sa catégorie d'âge et de sexe (voir grille de qualification)
 - ◆ Les deux conditions suivantes doivent être remplies :
 - Temps de qualification réalisés exclusivement à l'occasion des Meetings Nationaux, du Championnat de France des Clubs et des manches de Coupe du Monde organisées en France de la saison en cours
 - Participation à au moins un des meetings nationaux (Rennes ou Aix-en-Provence)

Pour les clubs d'Outre-mer, les temps réalisés lors de leurs championnats régionaux sont qualificatifs pour le championnat de France sans obligation de participer à un des meetings nationaux.

→ Pour les catégories Cadet :

- ◆ **Par course :** les 16 premiers nageurs Hommes et Femmes de la catégorie cadet, seront qualifiés aux Championnats de France Élite au regard du classement publié par la CNNP dans la semaine suivant la dernière compétition qualificative.
- ◆ Seules les compétitions officielles de la saison en cours seront prises en compte (performances réalisées en bassins de 25m, 50m électronique ou manuel)
- ◆ La dernière compétition qualificative prise en compte pourra se tenir au plus tard le dimanche 26 avril 2026.

→ Pour les nageurs invités :

- ◆ Les nageurs invités peuvent s'engager sur l'ensemble des épreuves. Les masters peuvent participer sans restriction aux Championnats de France Élite à condition de satisfaire les mêmes règles que celles applicables aux catégories Junior et Senior
- ◆ Concernant les finales et séries rapides :
 - Quota de 2 nageurs invités par finale et série rapide
- ◆ Les catégories masters ne seront pas récompensées

(*) : La participation des nageurs membres d'un des Pôles France (Rennes/Région BPL ou Aix-en-Provence/Région PACA) licenciés dans un club d'une autre région d'appartenance aux compétitions locales organisées dans les régions BPL et PACA, sera prise en compte.

Programme et organisation des épreuves

- Compétition sur 4 journées
- Programme détaillé (*programme CMAS des Championnats d'Europe, réactualisé*) :

JOUR 1		JOUR 2		JOUR 3		JOUR 4	
Session 1 Séries et séries lentes	Session 2 Finales et Séries rapides	Session 3 Séries et séries lentes	Session 4 Finales et Séries rapides	Session 5 Séries et séries lentes	Session 6 Finales et Séries rapides	Session 7 Séries et séries lentes	Session 8 Finales et Séries rapides
50m AP F/H	50m AP F/H	50m BI F/H	50m BI F/H	50m SF F/H	50m SF F/H	100m SF F/H	100m SF F/H
200m SF F/H	200m SF F/H	400m SF F/H	400m BI F/H	100m BI F/H	100m BI F/H	200m BI F/H	200m BI F/H
400m BI F/H	1500m SF F/H	100m IS F/H	100m IS F/H	200m IS F/H	200m IS F/H	800m SF F/H	800m SF F/H
1500m SF F/H	4x100m SF F/H	4x200m SF F/H	4x200m SF F/H	4x100m BI X	400m SF F/H	400m IS F/H	400m IS F/H
4x100m SF F/H				4x50m SF F/H	4x100m BI X	4x100m SB X	4x100m SB X
					4x50m SF F/H		

- Sur les courses des 50m AP, 100m IS, 200m IS, 50m SF, 100m SF, 200m SF, 400m SF, 50m BI, 100m BI, 200m BI et 400m BI :
 - ◆ **Si 24 nageurs engagés, ou plus** : une finale A et une finale B au classement "scratch" de l'épreuve, toutes catégories confondues et par sexe, seront organisées
 - ◆ **Si moins de 24 nageurs engagés** : une finale A, au classement "scratch" de l'épreuve, toutes catégories confondues et par sexe, sera organisée
- Ordre des finales : Finales B Femmes > Finales B Hommes > Finales A Femmes > Finales A Hommes
- Les 800m SF, 1500m SF et 400m IS, ainsi que l'ensemble des relais, sont des épreuves avec séries lentes le matin et série rapide l'après-midi

Grille de qualification - Épreuves individuelles - Saison 2025 – 2026

SENIOR	50SF	100SF	200SF	400SF	800SF	1500SF	50AP	100IS	200IS	400IS	50BI	100BI	200BI	400BI
Femmes	21.75	48.90	1:50.00	4:02.00	8:33.00	18:00.00	20.75	48.40	1:49.00	4:40.00	25.50	55.80	2:03.00	4:30.00
Hommes	19.25	42.60	1:40.00	3:37.00	7:47.00	17:00.00	18.25	42.10	1:39.00	4:15.00	22.20	50.00	1:51.00	4:00.00
JUNIOR	50SF	100SF	200SF	400SF	800SF	1500SF	50AP	100IS	200IS	400IS	50BI	100BI	200BI	400BI
Femmes	23.75	52.50	1:57.00	4:14.00	8:54.00	18:30.00	22.75	52.00	1:55.00	4:50.00	27.00	58.00	2:12.00	4:50.00
Hommes	21.75	47.00	1:47.00	3:54.00	8:04.00	17:30.00	20.75	46.50	1:45.00	4:35.00	23.50	52.00	1:56.00	4:20.00
CADET	50SF	100SF	200SF	400SF	800SF	1500SF	50AP	100IS	200IS	400IS	50BI	100BI	200BI	400BI
Femmes	16 PLACES PAR COURSE													
Hommes	16 PLACES PAR COURSE													

Engagements

→ Engagements sur les épreuves individuelles :

- ◆ Les nageurs peuvent s'inscrire sur toutes les épreuves pour lesquelles ils ont réalisé un temps ou sont sélectionnés au ranking

◆ Courses bonus

- Dès qu'un nageur est qualifié sur au moins une épreuve, il peut s'engager sur une ou plusieurs courses bonus. Le nombre de courses bonus est illimité, mais il existe quelques règles :
 - Il est obligatoire de nager au moins une épreuve pour laquelle le nageur a été qualifié aux Championnats de France Élite
 - Les courses bonus devront avoir été nagées par le nageur lors des compétitions qualificatives de la saison en cours. Il n'est pas possible de s'engager sur une course bonus non nagée durant ces compétitions qualificatives
 - Les temps individuels pris en compte seront uniquement ceux réalisés lors des compétitions qualificatives de la saison en cours
 - ◆ Pour les épreuves où une qualification au temps a été réalisée, il est obligatoire de s'engager avec son temps de qualification

◆ Dans IntraNAP, cela va se traduire par, à minima, deux événements :

- Championnats de France Élite - épreuves qualifiées
 - Dès qu'un nageur est qualifié sur une épreuve (au temps ou au ranking), et qu'il souhaite la nager, il faudra l'engager sur cet événement
- Championnats de France Élite - courses bonus
 - Dès qu'un nageur souhaite nager une ou plusieurs courses bonus, il faudra l'engager sur cet événement

→ Engagements sur les relais :

- ◆ Chaque club est libre d'engager plusieurs relais, y compris de même catégorie
- ◆ Les seules catégories de relais admissibles sont Junior et Senior
- ◆ Le relais doit comporter au moins 1 relayeur sélectionné en individuel aux Championnats de France Élite
- ◆ Un relais peut être complété avec 1, 2 ou 3 nageurs non sélectionnés en individuel aux Championnats de France Élite à la condition qu'ils soient issus des catégories Cadets, Juniors, Seniors et Masters, et qu'ils satisfassent les modalités de participation

Classement et Récompenses

→ Épreuves individuelles :

- ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour les catégories :
 - Cadets (à l'issue des séries)
 - Juniors
 - Seniors

→ Épreuves de Relais :

- ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour les catégories :
 - Jeunes (*cadets + juniors*)
 - Seniors

Championnats de France Masters piscine

Période : La Roche-sur-Yon du 6 au 7 juin 2026

Couplé au "Trophée Damien Hébert"

Modalités de participation

- Obligation de participer à une compétition inscrite au calendrier régional lors de la saison sportive en cours
 - ◆ Selon le contexte local et afin de répondre à un besoin régional, le président de la commission régionale peut, de façon annuelle, mettre en place une dérogation à cette obligation. Cette dérogation peut être générale (concerner tous les nageurs) ou individuelle (au cas par cas). Il revient au président de la commission régionale de valider sur IntraNAP les dérogations

Programme et organisation des épreuves

JOUR 1		JOUR 2	
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
50m SF F/H	100m IS F/H	50m AP F/H	400m IS F/H
400m SF F/H	50m BI F/H	400m BI F/H	200m BI F/H
100m BI F/H	800m SF F/H	200m SF F/H	100m SF F/H
200m IS F/H	4x50m SF X	4x100m SB X	

Engagements

- Engagements sur les épreuves individuelles :
 - ◆ Limitation à 4 épreuves par nageur
- Engagements sur les relais :
 - ◆ Les catégories des relais Masters s'obtiennent par addition des âges des participants à l'année de la licence FFESSM :
 - Relais R140 : de 140 à 179 ans
 - Relais R180 : de 180 à 219 ans
 - Relais R220 : de 220 à 259 ans
 - Relais R260 : + de 260 ans
 - ◆ Chaque club est libre d'engager plusieurs relais, y compris de même catégorie

Classement et Récompenses

- Épreuves individuelles :
 - ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour les catégories Masters M40+, M50+, M60+, M70+ et M80+
 - ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour la sous-catégorie senior 30+
- Épreuves de Relais :
 - ◆ Récompenses par épreuve et par catégories Relais R140, R180, R220 et R260

Trophée Damien Hebert

Période : La Roche-sur-Yon du 6 au 7 juin 2026

Couplé au "Championnats de France Masters piscine"

Préambule

- La compétition est prioritairement réservée aux 32 premiers garçons et 32 premières filles au total des 5 épreuves de qualification réalisées au cours de la saison.
- Les courses doivent avoir été réalisées sur la saison en cours, **avant le 17 mai 2025**.
- Si moins de 32 nageurs ont réalisé les 5 épreuves qualificatives, les nageurs n'ayant pas réalisé l'intégralité du trophée Damien Hébert (5 courses) sont retenus pour participer à la compétition dans la limite des places disponibles (maximum 32) et selon le classement numérique.

Catégories concernées

- Minimes (12 – 13 ans)

Modalités de participation

- Avoir nagé à 5 épreuves de qualification (50m SF, 400m SF, 800m SF, 50m BI, 100m IS) sur des compétitions de niveau régional ou national
- Sélections des 32 premiers nageurs, par sexe, établies sur la base du classement numérique national IntraNAP sur le total des 5 épreuves

Contre-indication médicale à la pratique des épreuves en immersion (100m IS)

- Certificat de contre-indication envoyé par le président du club du nageur au président de la commission nationale avant le 31 décembre de la saison sportive en cours
- Épreuve non prise en compte pour effectuer le classement de la sélection des 32 premiers nageurs

Matériel autorisé

- Respecter le règlement sportif national précisant le type de matériel à utiliser exclusivement pour la catégorie Minimes (catégorie Benjamins concernée si surclassement pour les relais)

Programme et organisation des épreuves

JOUR 1		JOUR 2	
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
50m SF H	100m IS H	50m SF F	400m SF H
50m BI F	400m SF F	50m BI H	100m IS F
800m SF H	4x100m SB X	800m SF F	

Engagements

- Engagements sur les épreuves individuelles :
 - ◆ Les temps d'engagements seront déterminés sur la base de la meilleure performance de la saison enregistrée au classement numérique national IntraNAP
 - ◆ Engagements au choix parmi les 5 courses du programme
 - ◆ Seuls les nageurs engagés sur les 5 courses concourent pour le Trophée Damien Hébert
- Engagements sur les relais :
 - ◆ Le relais mixte doit être composé d'au moins 1 relayeur sélectionné en individuel sur le Critérium National Trophée Damien Hébert
 - ◆ Le relais mixte est composé de 2 filles et 2 garçons, il peut être complété de 1,2,3 nageurs non sélectionnés parmi les 32 premières filles ou premiers garçons, dans la catégorie minimes et/ou benjamins (surclassés en minimes)
 - ◆ Chaque club engagera ses relais directement sur IntraNAP avec les temps d'engagements de son choix
 - ◆ Chaque club est libre d'engager plusieurs relais

Classement et Récompenses

- Épreuves individuelles :
 - ◆ Récompenses par épreuve pour :
 - Minimes Filles / Minimes Garçons
- Épreuves de Relais :
 - ◆ Récompenses par épreuve, pour :
 - Minimes Filles / Minimes Garçons
- Trophée Damien Hébert
 - ◆ Récompenses pour les 3 meilleurs nageurs classés au cumul des points sur les 5 épreuves individuelles du programme de la compétition pour :
 - Minimes Filles / Minimes Garçons

Championnats de France Élite d'eau libre

Période : Jumièges du 27 au 28 juin 2026

Couplé au "Championnats de France Masters d'eau libre"

Modalités de participation

- Obligation de participer à une compétition de niveau régional, lors de la saison sportive en cours, y compris les nageurs inscrits uniquement sur les relais (*)

(*) : La participation des nageurs membres d'un des Pôles France (Rennes/Région BPL ou Aix-en Provence/Région PACA) licenciés dans un club d'une autre région d'appartenance aux compétitions locales organisées dans les régions BPL et PACA, sera prise en compte.

Engagements

- Tous les nageurs, y compris ceux qui ne participent pas aux épreuves individuelles mais uniquement aux relais doivent être engagés
- Engagements sur les relais :
 - ◆ Lors des engagements, il est impératif de préciser la catégorie dans lequel est engagé chaque relais (noms, ordre et âge des relayeurs)
 - ◆ Chaque club est libre d'engager plusieurs relais, y compris de même catégorie
 - ◆ Les nageurs seniors de la sous-catégorie 30+ ne peuvent pas participer simultanément au format réservé aux seniors, et au format réservé aux masters - voir règlement sportif spécifique NAP. Un choix devra donc être fait entre concourir en senior, ou concourir en master. Ce choix sera à faire dans IntraNAP (deux compétitions seront ouvertes).

Classement et Récompenses

- Épreuves individuelles :
 - ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour les catégories :
 - Minimes
 - Cadets
 - Juniors
 - Seniors
- Épreuves de Relais :
 - ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour les catégories :
 - Jeunes (catégories Cadets et Juniors confondues)
 - Seniors

→ Trophée Minimes

- ◆ Récompenses pour tous les nageurs ayant participé aux 2 courses (3000 SF et 1000 BI) à l'addition des temps des 2 courses.

Programme et organisation des épreuves

- Programme commun entre les Championnats de France Élite d'eau libre et les Championnats de France Masters d'eau libre

JOUR 1		JOUR 2	
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
5000m SF → Junior → Senior → Master 3000m BI → Junior → Senior 4x1000m SB → Master	1000m BI * → Minime 3000m SF → Master 3000m BI → Master 4x1000m SB → Junior → Senior	1000m SF → Junior → Sénior → Master 1000m BI → Junior → Sénior → Master 3000m SF * → Minime	<u>Courses par Élimination</u> 150m BI - Qualifications 150m SF - Qualifications 150m BI - Finales 150m SF - Finales → Jeunes (<i>Cadets & Juniors</i>) → Senior

* Le départ des courses minimales sera mixte.

En fonction du contexte, le Juge Arbitre peut décider d'arrêter la course. Dans ce cas, pour les nageurs n'ayant pas terminé la totalité de l'épreuve, le classement s'effectuera au tour.

Championnats de France Masters d'eau libre

Période : Jumièges du 27 au 28 juin 2026

Couplé au "Championnats de France Élite d'eau libre"

Modalités de participation

- Obligation de participer à une compétition de niveau régional, lors de la saison sportive en cours, y compris les nageurs inscrits uniquement sur les relais
 - ◆ Selon le contexte local et afin de répondre à un besoin régional, le président de la commission régionale peut, de façon annuelle et pour les catégories masters uniquement, mettre en place une dérogation générale à cette obligation. Il revient au président de la commission régionale de valider sur intranap les dérogations. Bien évidemment, la dérogation individuelle, au cas par cas et pour toutes les catégories, est toujours possible.

Engagements

- Tous les nageurs, y compris ceux qui ne participent pas aux épreuves individuelles mais uniquement aux relais doivent être engagés
 - ◆ Un nageur master engagé en relais de catégorie Senior ne pourra pas s'engager sur un relais de catégorie Master
- Engagements sur les relais :
 - ◆ Les catégories des relais Masters s'obtiennent par addition des âges des participants à l'année de la licence FFESSM :
 - Relais R140 : de 140 à 179 ans
 - Relais R180 : de 180 à 219 ans
 - Relais R220 : de 220 à 259 ans
 - Relais R260 : + de 260 ans
 - ◆ Lors des engagements, il est impératif de préciser la catégorie dans lequel est engagé chaque relais (noms, ordre et âge des relayeurs)
 - ◆ Chaque club est libre d'engager plusieurs relais, y compris de même catégorie
 - ◆ Les nageurs seniors de la sous-catégorie 30+ ne peuvent pas participer simultanément au format réservé aux seniors, et au format réservé aux masters - voir règlement sportif spécifique NAP. Un choix devra donc être fait entre concourir en senior, ou concourir en master. Ce choix sera à faire dans IntraNAP (deux compétitions seront ouvertes).

Programme et organisation des épreuves

- Programme commun entre les Championnats de France Élite d'eau libre et les Championnats de France Masters d'eau libre

JOUR 1		JOUR 2	
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
5000m SF → Junior → Senior → Master 3000m BI → Junior → Senior 4x1000m SB → Master	1000m BI * → Minime 3000m SF → Master 3000m BI → Master 4x1000m SB → Junior → Senior	1000m SF → Junior → Sénior → Master 1000m BI → Junior → Sénior → Master 3000m SF * → Minime	<u>Courses par Élimination</u> 150m BI - Qualifications 150m SF - Qualifications 150m BI - Finales 150m SF - Finales → Jeunes (<i>Cadets & Juniors</i>) → Senior

* Le départ des courses minimales sera mixte.

En fonction du contexte, le Juge Arbitre peut décider d'arrêter la course. Dans ce cas, pour les nageurs n'ayant pas terminé la totalité de l'épreuve, le classement s'effectuera au tour.

Classement et Récompenses

- Épreuves individuelles :

- ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour les catégories Masters M40+, M50+, M60+, M70+ et M80+
- ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour la sous-catégorie senior 30+

À l'exception de 5000m, où le classement se fera toutes catégories confondues (30+ > M80+).

- Épreuves de Relais :

- ◆ Récompenses par épreuve, et par sexe, pour les catégories Relais R140, R180, R220 et R260

Frais et planning d'engagements pour les compétitions nationales

Préambule

- Les engagements sont enregistrés sur IntraNAP par les clubs. L'accès s'effectue via l'identifiant et le mot de passe du compte IntraNAP. Pour toute question informatique ou difficulté, il convient de contacter le support informatique, directement disponible sur IntraNAP
- Tous les nageurs, y compris ceux qui ne participent pas aux épreuves individuelles, mais uniquement aux relais, doivent être engagés
- Chaque club est libre d'engager plusieurs relais ou équipes, y compris de même catégorie, dans le respect des règlements applicables à la ou les compétitions
- La date limite d'engagement est visible pour chaque compétition sur IntraNAP
- À la clôture des engagements, un mail automatique est adressé pour permettre aux clubs de vérifier leurs engagements
- En cas d'engagements hors délais, d'erreurs d'orthographe des noms, d'incohérence entre récapitulatif WINPALME/IntraNAP, il convient de contacter le secrétariat de la commission (secretaire@nap-ffessm.fr)

Frais d'engagements aux compétitions nationales

	INDIVIDUEL			RELAJ		ÉQUIPE	
	FRAIS FORFAITAIRES (par nageur)	DÉLAIS STANDARDS (par épreuve)	HORS DÉLAIS (par épreuve)	DÉLAIS STANDARDS (par relais)	HORS DÉLAIS (par relais)	DÉLAIS STANDARDS (par équipe ¹)	HORS DÉLAIS (par équipe ¹)
Championnat de France des Clubs	10,00€ (uniquement pour les nageurs inscrits hors équipe)	5,00€ (uniquement pour les nageurs inscrits hors équipe)	15,00€ (uniquement pour les nageurs inscrits hors équipe)	/	/	60,00€	180,00€
Championnat de France des Clubs Masters	/	/	/	/	/	60,00€	180,00€
Meetings Nationaux	10,00€	5,00€	15,00€	/	/	/	/
Trophée Damien Hébert	10,00€	0,00€	15,00€	0,00€	30,00€	/	/
Championnats de France Masters Piscine	10,00€	10,00€	30,00€	15,00€	45,00€	/	/
Championnats de France Piscine Élite	10,00€	5,00€	15,00€	0,00€	30,00€	/	/
Championnats de France Eau Libre Élite	10,00€	10,00€	30,00€	10,00€	30,00€	/	/
Championnats de France Masters Eau Libre	10,00€	15,00€	45,00€	15,00€	45,00€	/	/

¹ par équipe, même incomplète

Règlement de vos engagements

Le montant global de chaque compétition correspondant aux engagements établis par un club sera dû, y compris les forfaits (non déclarés avant l'envoi des listes de départ définitives) pour quelque motif que ce soit.

Le paiement sera possible uniquement via HelloAsso.

Vous recevrez, en amont de l'événement, le lien de paiement HelloAsso si vous souhaitez payer en avance.

Le paiement devra être effectué, au plus tard, **avant la fin de la première journée** de compétition. En cas de retard, une pénalité de 100€ sera appliquée.

Planning des engagements aux compétitions nationales

Ouverture des engagements	J-30 (env.)
Fermeture des engagements	J-8 à 23h59
Envoi du récapitulatif IntraNAP	J-8 à 23h59
Ouverture des engagements hors délais	J-8 à 23h59
Fermeture des engagements hors délais	J-6 à 20h00
Envoi du récapitulatif WINPALME	J-5 à 20h00
Ouverture déclaration erreurs/forfaits	J-5 à 20h00
Fermeture déclaration erreurs/forfaits	J-4 à 20h00
Envoi des listes de départ	J-3 à 20h00

Engagements hors délais

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit des engagements hors délais. Tout engagement hors délais est soumis à une pénalité financière.

Autorisé (pénalité) :

Ajout d'un nageur, ajout d'un engagement individuel/relais, modification d'un engagement individuel.

Autorisé (gratuit) :

Déclaration d'un forfait, modification d'un engagement relais, modification chef d'équipe/officiel.

Déclaration erreurs/forfaits

Qu'est-ce que c'est ?

À utiliser si vous repérez une incohérence entre le récapitulatif WINPALME et le(s) récapitulatif(s) IntraNAP ou si vous souhaitez déclarer un forfait.

Autorisé (gratuit) :

Déclaration d'un forfait, déclaration d'une incohérence entre le récapitulatif WINPALME et le récapitulatif IntraNAP.

Interdit :

Tout le reste